

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 25 janvier 2023

DEL_20230125_15

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29

24

29

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq janvier,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu
ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence
de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents :

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE-
Gilles BRIAND - Laurence FREMINET - Hervé MORICE - Denis ROULAND
Sébastien WAIRY - Stanislas FONLUPT - Stéphanie BURNEL
Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD - Laurence DUPONT
Yannick BEAUVAIS - Jessica NICOLAS - Jean-Pierre LE CROM - Thierno
DIALLO - Magali MACE - David PELON - Françoise HAFFRAY (départ à
19h30) - Didier NOUZILLEAU - Cécile NICOLAS - Michel CONANEC -
Alain DESMARS

Objet :

**Création de poste
d'adjoint technique
titulaire à temps
pleins**

Le Maire certifie que le
compte rendu de cette
délibération a été
affichée à la porte de
la Mairie le

26 janvier 2023

**Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat
respectivement :**

- Emilie CORDIER a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Myriam LEROUX a donné son pouvoir à Claude AUFORT
- Elodie LEBOT a donné son pouvoir à Dominique MAHE-VINCE
- Françoise HAFFRAY a donné son pouvoir à David PELON (départ à
19h30)
- Aurélie LEGUNEHEC a donné son pouvoir à Michel CONANEC

Et que la convocation
avait été faite le

18 janvier 2023

Absents :

Madame Cécile NICOLAS a été nommée pour remplir les fonctions de
secrétaire.

Sur présentation de Monsieur le Maire,

Au regard du besoin du pôle éducation, service petite enfance et afin de pérenniser le poste de référent
ATSEM, il est proposé de créer un poste relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques titulaires à
temps complet. Cette création de poste permettra la réintégration d'un adjoint technique mis en
disponibilité d'office pour raison de santé.

Il est proposé au Conseil municipal,

D'approuver cette création de poste et la modification du tableau des emplois,

Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 83-54 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique,

Vu le tableau des emplois budgétaires de la Ville de Trignac,

Considérant le souhait de M. le Maire de pourvoir répondre au besoin du pôle éducation, service petite
enfance,

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le 27/01/2023

ID : 044-214402109-20230125-DEL_20230125_15-DE

S²LO

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,
VU l'avis de la commission des finances en date du 16 janvier 2023,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

Article1 : D'acter la création d'un poste d'adjoint technique,

Article 2 : De modifier le tableau des emplois budgétaires de la Ville de Trignac.

Article 3 : De dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité,

Article 4 : d'autoriser le Marie ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette délibération.

Voix pour	27
Voix contre	0
Abstentions	2



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :

Reçu par M. le Sous-Préfet le :

Retour en Mairie le :

Publié ou affiché le :

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le 27/01/2023

ID : 044-214402109-20230125-DEL_20230125_15-DE

S²LO